

Index Égalité Professionnelle

Comme chaque année, les entreprises de plus de 50 salariés publient le 1^{er} mars leur index de l'égalité femmes-hommes en matière d'égalité salariale.

Notre résultat 2026 : **91/100**

- Indicateur écart de rémunération : **31/40**
- Indicateur écart de taux d'augmentations : **20/20**
- Indicateur écart de promotions : **15/15**
- Indicateur retour de congé maternité : **15/15**
- Répartition sexuée des dix salariés ayant les plus hautes rémunérations : **10/10**

4 indicateurs sur 5 ont obtenu la note maximum.

Le réseau ORT France poursuit sa démarche volontariste et responsable en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes.